

À la question n°8, il fallait répondre

Parce que le 17 décembre les conseillers départementaux de Loire-Atlantique voteront pour décider s'ils demandent le rattachement de leur département à la Bretagne.

Ont obtenu 8 points :

Ayez pitié de mes yeux ; Je ne prendrai plus en compte désormais les réponses rédigées au crayon jaune !

6° B

BRONNEC-DUIGOU Alix

GARIAN Joan

GOURAUD Alexandre

PENNEC Valentin

PICEL Maxime

RENAUD - ROBIN Marius

6° C

LESNARD Enora

5° B

KERVAN Timothé

5eD

KARWA Maëlonn

Bretagne réunifiée. Les élus de Loire-Atlantique voteront le 17 décembre

Philippe Créhange

Poussé par la pétition de Bretagne réunie et après avoir consulté les groupes politiques, le président du conseil départemental de Loire-Atlantique, Philippe Grosvalet (ci-contre), a décidé d'organiser un vote dès ce mois-ci.

« J'ai décidé d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session, dès le 17 décembre, le droit d'option, c'est-à-dire de demander aux 62 élus de ce département de s'exprimer sur la question du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne ».

En entendant, vendredi, les mots de Philippe Grosvalet, depuis l'Hôtel du Département, à Nantes, les bénévoles de l'association Bretagne réunie ont dû boire du petit-lait. Après deux ans de lobbying acharné, ils avaient remis, en début de semaine, au Département, une pétition signée par 100 000 personnes appelant à organiser un référendum, comme la loi NOTRe les y autorise.

Un élu qui rappelle néanmoins : « Ce n'est que le début d'un long processus ». La position de Philippe Grosvalet est toutefois un secret de polichinelle. L'homme a déjà exprimé, par le passé, son sentiment. Lors de la réforme territoriale engagée par François Hollande, il avait défendu la fusion des deux régions, Bretagne et Pays-de-la-Loire. On peut donc imaginer qu'une « simple » fusion de la Loire-Atlantique, et non pas de l'ensemble de la Région, ne le satisfera pas.



Photo P. C.

La Bretagne confirme qu'elle est pour

Reste à savoir ce que décideront les deux autres collectivités. Car pour qu'il y ait rattachement, il faut un vote de chacune des trois assemblées aux 3/5^{es}. « Je laisse les présidents de Région apprécier. Moi, je prends mes responsabilités », affirme Philippe Grosvalet.

Côté breton, Loïg Chesnais-Girard n'a jamais caché sa position. Et il l'a réaffirmée, vendredi, dans un communiqué : « Le conseil régional s'est toujours prononcé pour la réunification et je proposerai qu'il puisse à nouveau confirmer sa position dans un calendrier à fixer avec les collectivités concernées ». Reste à savoir comment réagira Christelle Morançais, son homologue pour les Pays-de-la-Loire, qui n'a, pour l'instant, pas fait part de sa position.